



Vol a l'étalage depot de plainte

Par **guizmorve**, le **04/06/2015 à 20:26**

Bonjour, histoire stupide, j'ai en sortant d'un magasin de sport, omis intentionnellement de payer un article d'une valeur de 59,95€. J'ai été interpellé par le vigile de ma sortie, lui ai montré l'article en question.

Le magasin a pris mon permis de conduire et en a fait une photocopie dans le but de l'envoyer au procureur de la république. C'est la seconde fois que je me fais attrapé pour vol dans ce même magasin (plutôt idiot j'admet)

Ce qui me tracasse c'est que je n'ai signé aucun papier, ils ont pour eux la photocopie de mon permis et le ticket de caisse. J'ai payé l'article et suis parti avec.

La lettre de plainte peut-elle être effective tout de même?

J'ai très peur d'avoir un casier judiciaire ou d'être convoqué au tribunal.

Pourriez-vous m'indiquer quels sont les risques que j'encoure.

Merci!

Par **jesuisbete**, le **11/07/2015 à 18:21**

Bonjour,

Avez-vous eu une réponse quelconque à ce jour ?